

BONUS NEWSLETTER

Avril - Juin 2015 | Numéro 2



EN SAVOIR PLUS

Qu'est-ce que la Commission des jeux de Hasard ?

La CJH dépend du Service Public Fédéral Justice, avec à sa tête le Ministre de la Justice. Elle a été créée en 1999 pour protéger les joueurs contre la dépendance au jeu.

Elle prend des mesures afin de protéger les joueurs contre ces risques potentiels et octroie les différents types de licences pour l'exploitation de jeux de hasard, ce qui lui permet d'assurer un bon encadrement de ces jeux.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le secteur des paris sportifs bouge ! Les opportunités sont là ! Mais certaines opportunités risquent d'être victime de l'incertitude juridique que présentent les notes informatives de la Commission des jeux de Hasard, l'organe de contrôle du secteur des jeux et paris en Belgique.

En effet, il semblerait que les conditions d'exploitation des paris sur des événements virtuels seront revues et deviendront, sans doute, plus strictes. Nous suivons cette évolution inquiétante de tout près et nous ne manquerons pas de défendre les intérêts de notre secteur.

En attente des informations sur la problématique des paris virtuels, nous aborderons un autre sujet actuel dans cette édition. C'est celui de la protection du joueur et la promotion d'un jeu responsable. Parier, c'est un loisir ! Mais que peut-on faire lorsque le jeu devient un problème ?

Yannik Bellefroid - Président



COMMISSION DES
JEUX DE HASARD

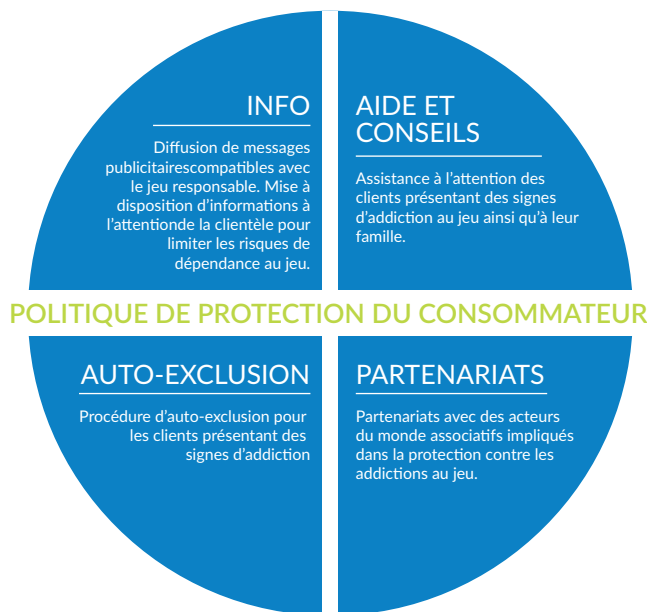
UN ENTRAINEMENT CONTRE L'ADDICTION

En février dernier, la Commission des jeux de Hasard publiait une note de sensibilisation à l'addiction aux jeux. L'UPAP-BVWK en a profité pour lui prêter main forte en réaffirmant sa volonté de favoriser le « jeu responsable ».

En tant que sociétés commercialisant les jeux et paris, nos membres sont sensibles à la question de dépendance aux jeux.

Une procédure claire existe d'ailleurs depuis que notre Union professionnelle en a clarifié les termes, pour permettre à ses membres de repérer, écouter et conseiller au mieux les clients qui présentent un risque d'assuétude au jeu. En outre, une

politique d'auto-exclusion a été mise en place par nos membres pour permettre aux joueurs de s'interdire de jeu. En complément, des centres de désintoxication au jeu compulsif tels que la Clinique du jeu pathologique Dostoïevski, du C.H.U Brugmann, et l'ASBL Le Pélican, sont également financés en partie par l'UPAP-BVWK, qui soutient l'accompagnement des joueurs à problèmes.



Dans sa note, la CJH mettait cette fois l'accent sur les difficultés qu'éprouve un ancien joueur compulsif à résister à la tentation de rejouer. Celle-ci passe par une hypersensibilité aux signes et aux images liés au jeu, avec comme conséquence une tendance à se diriger vers le jeu de hasard et à miser de l'argent.

Pour ces personnes, l'Université d'Anvers et l'Université d'Amsterdam

ont développé un entraînement en ligne qui réduit l'attrance automatique au jeu des participants.

Diverses études ont montré que les processus cognitifs qui sont en partie responsables de l'addiction sont réduits avec succès par de tels entraînements en ligne. Pour plus d'informations sur cet entraînement: <http://www.implicit.eu/trainings/gokkengambling/>

POINTS DE CONTACT

Yannik BELLEFROID

Président

✉ yannik.bellefroid@upap-bvwk.be

Tom STAMMELEER

Secrétaire Général

✉ tom.stammeleer@upap-bvwk.be

Sophie DEPRez

Secrétaire

✉ sophie.deprez@upap-bvwk.be



🌐 www.upap-bvwk.be

☎ +32 (0)78 15 41 44

4 INTERDICTIONS CARDINALES



WHAT'S NEXT ?

Dans le prochain numéro de Bonus, nous aborderons les sujets suivants :

→ les événements virtuels

→ live betting

